

Paul Aron, Denis Saint-Jacques, Alain Viala (sous la direction de), *Le dictionnaire du Littéraire*, Paris, PUF, 2002, 634 p.

La parution du *Dictionnaire du Littéraire* m'apparaît être un événement important pour sa contribution au changement dans l'étude des littératures en ce que son existence même démontre la nécessité de l'interdisciplinarité et de la rigueur scientifique dans un domaine encore dominé par le sens commun et la résistance à l'apport nouveau des sciences sociales.

L'une des qualités de cet ouvrage demeure sans doute sa volonté de mener une réflexion claire, rigoureuse, stimulante et abordable par tout public. En effet, dans l'avant-propos par exemple, les auteurs donnent d'abord les raisons d'un dictionnaire aujourd'hui. Pour ce faire, ils partent d'un constat simple mais ignoré souvent : le lexique littéraire contient certaines obscurités, fluctue et amène un sentiment de l'ordre de l'adhésion à la production littéraire. Cette connivence fait apparaître un sentiment affectif qui justifie le besoin d'un regard critique et réflexif. C'est pourquoi, écrivent nos trois directeurs, « (...) un dictionnaire du littéraire peut et doit avoir pour mission de tenir l'esprit en vigilance. » (p. 7) De plus, la multiplicité des écoles/critiques et des lecteurs a pour conséquence de générer une inflation lexicale qui crée elle-même une tension, pour reprendre le vocable utilisé dans cet avant-propos, entre un jargon littéraire et un langage commun qui dit et élabore la littérature. D'où le besoin d'un inventaire qui clarifie le vocabulaire. Dans un second temps, ils passent aux raisons de *ce* dictionnaire critique. On en retiendra trois principales : (1) ce dictionnaire fait un inventaire des notions, (2) il rend compte d'un état des savoirs, de la recherche et de l'enseignement qui exige la prise en compte de l'Histoire, c'est-à-dire de la genèse de chaque notion ; (3) en plus de sa lisibilité permettant de rencontrer un vaste public, la méthode choisie envisage le problème dans son ampleur historique. Cette approche répertorie les termes employés pour parler du littéraire et prend en compte les données historiques en accordant la place à tous les genres. Aussi, elle étend le corpus aux littératures de langue française tout en envisageant ça et là les autres aires linguistiques. On pourrait regretter que cet inventaire prenne le risque de figer à un moment donné une connaissance toujours en pleine dynamique (était-ce inéluctable ?) malgré l'évocation d'un état de la question à chaque fin d'article. On pourrait regretter également que les critères du choix du corpus soient peu développés (de même était-ce inéluctable ?).

De la théorie à la pratique, le passage me paraît réussi. Le plan de chaque article comprend une ou des définition(s), un parcours historique et un état de la question. Pour exciper de deux exemples, l'article d'Alain Viala, « Anthropologie », commence par donner l'acception étymologique, puis traditionnelle du mot (« étude des caractéristiques physiques et biologique de l'homme ») enfin le sens plein et moderne (« concerne les caractéristiques générales de l'humain et les données physique, biologique, mentale et culturelle »). A partir de cette dernière définition, Viala propose d'étudier l'anthropologie dans ses rapports à la littérature. Partant, l'historique montre les nombreux antécédents de l'anthropologie avant le XIXe siècle qui l'a vue se constituer en discipline propre dans le vaste mouvement des sciences humaines, puis au XXe siècle avec l'apparition de la linguistique structurale, du structuralisme jusqu'à l'affirmation de l'anthropologie culturelle. Il termine par évoquer la problématique selon laquelle la littérature peut convoquer l'anthropologie notamment pour l'étude des mythes non sans en rappeler les conditions nécessaires. Arrêtons-nous encore à l'article « Afrique subsaharienne » de Michèle Tétu et d'Anne-Marie Busque. Pour eux, la littérature francophone "sahélienne et subsaharienne" est celle apparue sous la colonisation belge et française et qui s'est développée depuis les indépendances. L'historique fait allusion aux essais et contes traditionnels déjà parus au XIXe siècle, puis montre comment des producteurs culturels européens se sont intéressés à la culture africaine par le truchement du modernisme artistique. Etonnamment Tétu et Busque affirment que les prix Goncourt René Maran avec son *Batouala* (1921) et Bakary Diallo avec son œuvre *Force Bonté* (1926) constitueraient des premiers signes de reconnaissance de la littérature, sans préciser s'il s'agit d'une

reconnaissance de la littérature africaine en général ou des deux auteurs particulièrement car la première impliquerait l'intégration des premières œuvres de Maran et Diallo dans la littérature africaine. Mais alors selon quels critères ? Même floue quand ils parlent des « œuvres locales anticoloniales » qui donnent forme à la négritude. Qu'entendre alors par "anticoloniale" en sachant qu'à l'époque il s'agissait d'une remise en cause des violences de la colonisation non de la colonisation elle-même ? Si le traitement historique de cette période avant 60 peut susciter de nombreuses questions, celui de la période qui va de 1960 à 1980 donne un aperçu synthétique très juste de la problématique de cette littérature qui touche à la conciliation de la tradition avec le progrès, de la gestion de la liberté retrouvée et de l'émergence d'un certain nationalisme, résultante de ces questions. Pour la période des années 80, nos deux auteurs se focalisent sur l'apparition des nouvelles écritures qui intègrent la parodie et le burlesque dont le résultat majeur est la création d'une distance avec les modèles culturels transmis. Quant à la problématique, elle a trait à la coexistence entre le centre (Paris) et la périphérie littéraire (pays africains) non sans tensions. Tétu et Busque ont bien vu la liaison entre la question politique et la littérature africaine sans toutefois l'explicitement davantage pour ce qui concerne la période d'avant 60, ainsi, ils auraient pu expliquer l'émergence de cette littérature (pour aller vite) par le « passage » des mouvements nègres à la *Revue du monde noir* des sœurs Nardal entre autres.

*In fine*, ces quelques remarques soulignent à nos yeux les principales qualités de ce dictionnaire à savoir la clarté de sa réflexion stimulante et le parti pris de l'interdisciplinarité qui ouvre de nouvelles perspectives de recherche laissées par ces lacunes dans l'une ou l'autre article (rien de plus normale) mais surtout par la qualité et la diversité de ces interrogations.